

Sima Djalali, Ryan Tandjung

# Offres de formation postgraduée en médecine de famille en Suisse – état des lieux

**Les discussions vont bon train autour de la pénurie de médecins de famille. Les programmes de formation postgraduée spécifiques constituent une solution d'avenir. Une étude a passé au crible les caractéristiques des offres actuellement disponibles en Suisse.**

De nombreuses compétences nécessaires à l'exercice de la médecine de famille peuvent uniquement être acquises au sein de cliniques spécialisées. Le problème: il est rare de trouver des postes de courte durée (environ 6 mois) qui d'une part, permettent à un futur médecin de famille d'acquérir une base solide dans un domaine spécialisé et d'autre part, soient courts au point que plusieurs rotations de ce type puissent être réalisées durant la période de formation postgraduée. Dès lors, un médecin de famille en devenir est nécessairement confronté soit à une période de formation postgraduée prolongée soit à une restriction de sa palette de compétences médicales.

## Curricula en tant que solution

Nombreux sont les endroits où les défis à relever ont été reconnus et où des assistanats au cabinet médical et/ou des curricula spécifiques de médecine de famille ont été mis en place en guise de solution, permettant des embauches plus courtes avec des rotations spécifiques. En règle générale, ils sont financés par le biais de subventions. Un article de revue [1] a décrit de manière systématique et comparé les offres de formation postgraduée sous forme d'assistantat au cabinet médical et de curriculum de médecine de famille actuellement disponibles dans les différents cantons.

## Recherche à grande échelle

Les données utilisées pour l'étude proviennent d'une vaste recherche internet menée sur tous les sites des directions cantonales de la santé, des sociétés cantonales de médecine (de famille), des instituts universitaires de médecine de famille et des grands hôpitaux. Les résultats ont été recoupés avec l'aperçu déjà existant établi par la Fondation pour la Promotion de la Formation en Médecine de Famille (FMF). Par ailleurs, les personnes de contact des différents programmes ont été jointes par e-mail ou téléphone pour obtenir des informations supplémentaires ou une confirmation des informations déjà récoltées.

## Plus d'assistantats au cabinet médical, peu de curricula

Les résultats montrent qu'un nombre croissant d'offres de formation postgraduée spécifiques pour les futurs médecins de famille sont mises en place en Suisse. Il est aujourd'hui possible de réaliser un assistantat au cabinet médical pratiquement partout dans le pays. Les curricula spécifiques de médecine de famille, qui vont au-delà d'un assistantat au cabinet médical, sont toutefois encore rares (offres dans 10 cantons). L'obligation de s'installer dans le canton pourrait constituer un obstacle pour les jeunes médecins.

## Obligation de s'installer dans le canton

Au lancement des programmes cantonaux d'assistantat au cabinet, il était courant que les participants doivent s'engager à exercer en tant que médecin de premier recours dans le canton dans les années suivant la fin du programme. Entre-temps, cette obligation n'est plus de rigueur, sauf pour le canton de Bâle-Ville. La situation est différente pour les curricula, où une obligation de s'installer dans

le canton durant 5–7 ans reste la règle. Une variante est l'obligation de remboursement: en cas de non-obtention d'un titre de spécialiste en médecine de premier recours au cours des 8 années suivant la fin du programme, le participant est obligé de rembourser la moitié des aides financières.

## Manque d'évaluation

Il est frappant que l'évaluation des différents programmes ne soit aujourd'hui encore ni systématique ni généralisée. Si évaluation il y a, celle-ci se base sur le recueil des opinions du médecin-assistant, du maître de stage et du personnel médical du cabinet, processus lors duquel les contenus pédagogiques sont examinés en termes de connaissances et de compétences en médecine de famille (par ex. analyses de laboratoire, radiographies). Une vérification supplémentaire de la qualité de la formation postgraduée, notamment en jugeant l'encadrement proposé par le maître de stage, est uniquement réalisée dans un seul programme d'assistantat au cabinet médical. Par ailleurs, les données publiées sont rares, ce qui rend difficile une évaluation de la qualité et de l'efficacité.

## Conclusion

Par le biais d'une uniformisation à l'échelle de toute la Suisse de la coordination et des clés de financement des programmes de formation postgraduée, il devrait être plus facile à l'avenir de s'éloigner de l'obligation de s'installer dans le canton. Les programmes devraient être évalués régulièrement et les données relatives à leur qualité et à leur efficacité devraient être publiées.

## Référence

- 1 Tandjung R, Garaventa-Tadres D, Rosemann T, Djalali S. Spezifische Weiterbildungsangebote für Hausarztmedizin in der Schweiz – Bestandsaufnahme verschiedener kantonaler Programme – Primary Care Specific Vocational Training in Switzerland – An Overview of Cantonal Programs. Praxis. 2013;102(14):843–49.

Correspondance: Dr Sima Djalali, Wissenschaftliche Mitarbeiterin Institut für Hausarztmedizin, Universität Zürich, Pestalozzistrasse 24 8091 Zürich, sima.djalali[at]usz.ch, www.hausarztmedizin.uzh.ch

## PrimaryResearch – la fenêtre sur la recherche

Dans une série d'articles, nous présentons des travaux de recherche publiés par l'Institut de médecine de famille de l'université de Zurich (IHAMZ) depuis sa fondation. Les travaux originaux sont disponibles soit en libre accès, soit sur demande auprès de l'auteur concerné. Les résultats fournissent un aperçu intéressant des défis quotidiens et des performances de la médecine de famille.

Un grand merci à tous les collègues ayant participé au projet et permis ainsi de présenter les résultats suivants!



Universität  
Zürich<sup>UZH</sup>

Institut für Hausarztmedizin